

# ETUDE DIAGNOSTIC POUR LA RESTAURATION ET LE REAMENAGEMENT DES JARDINS DU BIEN ET DU MAL DU CHATEAU FEODAL DE FRESSIN



Janvier 2010



Le Jardin du Lièvre  
Benoit Destiné - Botaniste Paysagiste Concepteur  
[www.lejardindulievre.fr](http://www.lejardindulievre.fr)

# SOMMAIRE

## 1- INTRODUCTION

- 1.1 Localisation du site
- 1.2. Le Château de Fressin, lieu d'Histoire et de pédagogie
- 1.3. Objectif de la consultation
- 1.4. Contenu de la mission

## 2- APPROCHE HISTORIQUE DU JARDIN MEDIEVAL

- 2.1 Fondements et organisation du Jardin Clos
- 2.2 Des espaces jardinés aux fonctions multiples...

## 3- LE JARDIN DU BIEN

- 3.1 Etat des lieux
- 3.1 Inventaire de la collection végétale
- 3.2 Propositions paysagères
- 3.3 Orientations

## 4- LES MASSIFS DE LA TOISON D'OR

- 4.1 Etat des lieux
- 4.1 Inventaire de la collection végétale
- 4.2 Propositions paysagères
- 4.3 Orientations

## 5- LE JARDIN D'EDEN

- 5.1 Etat des lieux
- 5.1 Inventaire de la collection végétale
- 5.2 Propositions paysagères
- 5.3 Orientations

## 6- LE JARDIN DU MAL

- 6.1 Etat des lieux
- 6.1 Inventaire de la collection végétale
- 6.2 Propositions paysagères

# 1 - INTRODUCTION

## 1.1. Localisation du site



Le site du Château de Fressin se situe à Fressin (62), commune de 560 habitants, à environ 8 km de Hesdin, 11 km de Fruges et 60 km d'Arras.

# Vue aérienne



## 1.2. Le Château de Fressin, lieu d'Histoire et de pédagogie



Le château a été construit au XV<sup>ème</sup> siècle au temps de Jean VI de Créquy (1415-1473). Il forme un rectangle de 77 m sur 56 m (soit 45 ares environ). Il est flanqué de huit tours cylindriques dont les quatre plus fortes sont aux angles. Celle de l'angle servait de chapelle. Quatre tours, moins saillantes, se trouvaient sur les faces.

L'Artois, après avoir appartenu à la France se trouvait aux mains de Charles Quint, héritier des ducs de Bourgogne.

Pendant plus d'un demi-siècle, sur le sol de cette province, les armées françaises de François 1<sup>er</sup> et son successeur Henri II affrontèrent donc les Impériaux et leurs alliés anglais en une interminable suite de batailles, sièges, coups de mains.

En 1658, le château de Fressin a été démantelé à l'explosif, et jamais reconstruit.

Mais depuis 1993 des fouilles archéologiques sont entreprises et mettent régulièrement à jour des souterrains, des salles, des puits qui sont désormais ouverts au public.

Sur le site des vestiges du Château ont été créés il y a quelques années plusieurs jardins à thèmes (jardins d'Eden, du Bien et du Mal...), grâce aux conseils de Monsieur Jean-Louis COUSIN, paysagiste. Le site qui était quasiment à l'abandon est désormais un haut lieu du tourisme départemental avec des visites guidées, des fêtes, des spectacles qui remettent de la vie au cœur de l'antique château des seigneurs de Créquy.

Le site fait aujourd'hui l'objet d'une étude approfondie sur le plan de la conservation architecturale et de la sécurisation du site en étroite liaison avec les services départementaux de l'architecture et du patrimoine (SDAP).



### 1.3. Objectif de la consultation

En vue de favoriser l'attractivité du site en période estivale (valorisation touristique) et de sensibiliser les visiteurs à la découverte des jardins et des plantes au Moyen Age, la Communauté de Communes du Canton de Fruges, à la demande de l'Association du Château de Fressin, a demandé cette prestation de conseil pour la restauration et le réaménagement de deux des principaux espaces actuellement jardinés : les jardins du Bien et du Mal.

### 1.4. Contenu de la mission

Il s'agit d'apporter un regard extérieur aux aménagements réalisés entre 1995 et 2010 sur le site, en faisant un inventaire de l'existant tant sur le plan paysager que sur le plan de la collection végétale, et permettant ainsi d'aboutir à une proposition de réorganisation des deux jardins. Des rencontres de terrains avec les acteurs du projet ont permis de recueillir leurs différentes attentes, de connaître les différentes contraintes du site, de faire l'inventaire précis des végétaux présents dans les plates-bandes cultivées et de prendre quelques mesures complémentaires pour la réalisation des plans masse. Les propositions et les conseils paysagers ne s'arrêteront pas aux deux seuls jardins cités, mais concerneront également les massifs de la Toison d'or et le jardin d'Eden. En effet, ces espaces ont tous un lien étroit avec le circuit de découverte du lieu et doivent ainsi correspondre à une certaine unité paysagère d'ensemble.



Le Jardin du Bien



Le Jardin du Mal



## 2 - APPROCHE HISTORIQUE DU JARDIN MEDIEVAL

## 2.1. Fondements et organisation du Jardin Clos

Les débuts du Moyen Age furent une époque de forte instabilité politique et sociale. L'entretien d'un jardin, fût-il utilitaire, n'était guère possible et certainement pas dans les mœurs, mais le jardin a longtemps représenté un idéal à atteindre, un endroit que l'imaginaire façonnait à partir des nécessités de la subsistance des corps et de la pérennité de la vie, un endroit où vie, durée et sécurité devaient se conjuguer. Ainsi, dans les développements de la vie médiévale, s'est imposé progressivement *l'Hortus conclusus* (Jardin clos) qui intéresse diversement les couches sociales émergentes qui, toutes, avaient pourtant l'attention fixée sur ce modèle absolu que représentait le jardin d'Eden dont parlait la Genèse.

L'Eglise fit de *l'Hortus conclusus* le symbole de cette vie parfaite en Dieu, sorte de reproduction du Paradis dans une société tourmentée. Un document, très intéressant et essentiel pour comprendre ce type de jardin qui servira de prototype à tous les jardins occidentaux qui se développeront au cours de l'histoire, est un manuscrit qui se trouve à la Stiftsbibliothek de Saint-Gall, manuscrit confectionné au monastère vers 816 qui nous montre le plan détaillé du monastère idéal et de ses bâtiments annexes. Il s'agit avant tout d'un jardin utilitaire. *L'Hortus conclusus*

qu'on retrouve dès le début du Moyen Age est en effet un jardin qui fait partie du château médiéval. Il doit être construit au pied des tours et des créneaux, pour des raisons de sécurité. Le plus souvent, il se trouve à l'intérieur de l'enceinte. S'il est à l'extérieur, il doit communiquer directement avec le château et être entouré de palissades ou d'un petit mur bas. Cela peut aussi être une balustrade. Si l'on construit à une époque plus sûre, on n'édifiera pas nécessairement un mur ou une construction lourde. Le jardin sera alors délimité par des haies décrivant une forme rectangulaire. Cette manière d'organiser le jardin sera reprise par les monastères. Il n'est pas étonnant que ce soit ce type de jardin qui, assurant la subsistance et la conservation de la vie (aliments et plantes) dans un monde d'insécurité et donc de pénuries diverses, surtout



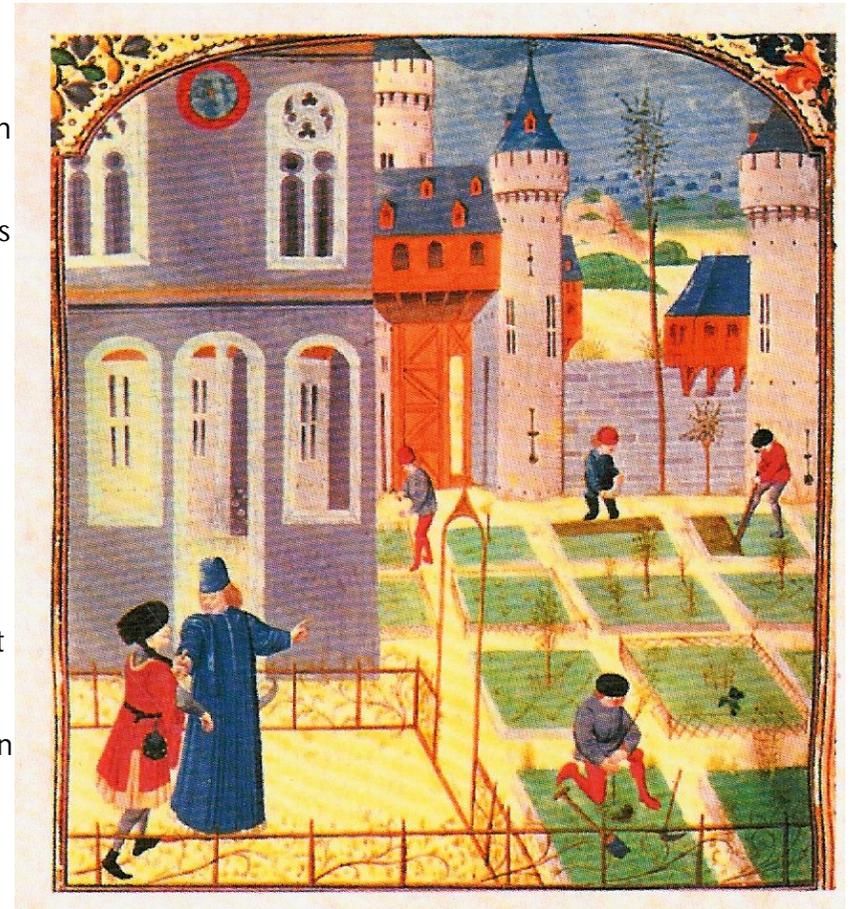
alimentaires, ait servi de symbole pour traduire une vision spirituelle de la vie de l'homme. Les clôtures, haies et palissades séparent le monde clos où règne Dieu du monde extérieur où existe une vie instable et où l'homme est la proie de la tentation et du mal.

De plus, ces clôtures écartent du jardin les influences malfaisantes et empêchent les forces bénéfiques de s'en échapper. Pour les religieux, le jardin clos a une signification symbolique et spirituelle.

On constate donc qu'il existe deux formes indissociables de jardins clos, l'un physique, l'autre symbolique. Le second s'appuyant sur l'ordonnement du premier. L'espace délimité par la clôture est carré ou rectangulaire, épousant une des deux formes géométriques selon la forme du cloître du monastère. A l'intérieur de la clôture, le jardin sera divisé de même en plusieurs parties, suivant les besoins et surtout les possibilités laissées par le terrain à disposition. Ces subdivisions seront pratiquées dans le même esprit géométrique : ce seront des carrés ou des rectangles, voire d'autres formes, mais il s'agira toujours de figures géométriques, un peu à l'imitation des jardins persans à damiers qui ont influencé cette conception. *L'Hortus conclusus* dans sa facture géométrique est ainsi un espace d'équilibre et, le plus souvent, il s'articule autour de deux allées principales qui forment une croix.

L'équilibre est aussi le lieu symbolique de la Rédemption, où l'homme racheté par la mort du Christ participe déjà à la vie divine. Pour accroître ce sens symbolique, on trouve souvent, comme le montre l'iconographie de cette époque, une statue de la Vierge Marie au milieu du jardin. Cette présence assure une vision continue du mystère du salut de l'homme, de l'Incarnation à la Résurrection, de la Compassion de Marie à son Intercession. Ainsi, dès ses débuts, le jardin clos a symbolisé un espace idéal où l'homme entretient une relation privilégiée avec le divin. Dans cette représentation ou, probablement plus encore, dans cette anticipation du Paradis, l'homme communique avec le divin.

En conclusion, le Jardin médiéval est avant tout une représentation du Paradis en contraste avec l'extérieur que représente l'Enfer.



## 2.2. Des espaces jardinés aux fonctions multiples...

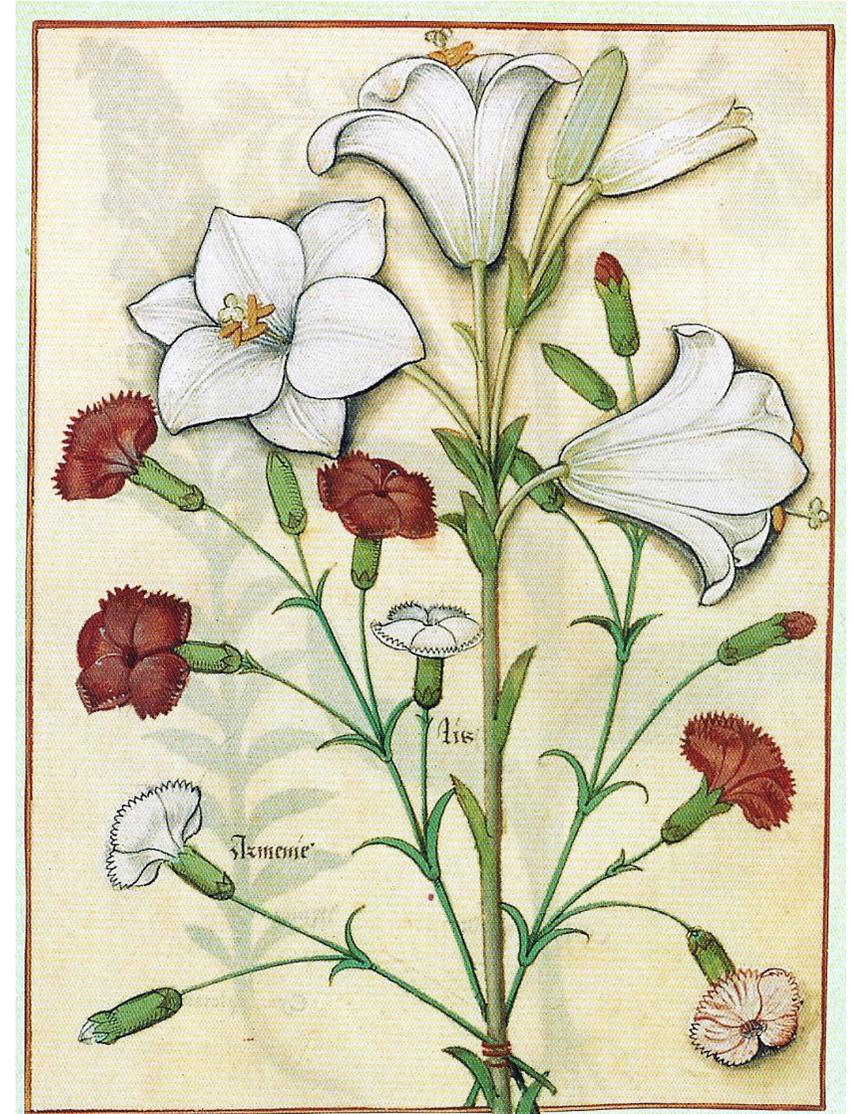
Le Château féodal est contraint, pour assurer sa défense et la protection de ses occupants, de s'enfermer dans un lieu restreint et de s'entourer d'enceintes fortifiées et de douves ; de surcroît, le donjon occupe une partie de la cour intérieure du château. Aussi reste-t-il peu d'espace pour y aménager un jardin d'agrément, d'autant qu'un emplacement privilégié est réservé en priorité à un **hortulus**, le petit jardin d'herbes potagères et de condiments utilisés quotidiennement dans la cuisine médiévale.

Les grands domaines seigneuriaux et abbaciaux entretiennent également un **herbularius**, le jardin d'herbes médicinales, indispensables aux soins à donner aux habitants du lieu et des environs.

Le jardin d'agrément ou de plaisance au début du Moyen Age se trouve être une pelouse, égayée de jolies fleurettes (violette, pervenche, pensée, marguerite, crocus, jacinthe sauvage) correspondant aux motifs les plus célèbres dans l'art médiéval : la tapisserie millefleurs. Ce jardin, dont l'ornement est la pelouse fleurie, s'appelle le **préau** (petit pré). Cela s'explique par le fait que, chaque printemps, on allait prélever des mottes de gazon dans les plus belles prairies des vallons avoisinants. Le lieu d'agrément se veut d'abord « plaisant et charmant ». Il règle son organisation sur la structure du jardin de cloître, lieu de plaisance des monastères, se soumettant aux principes esthétiques de la conception symbolique du Paradis et prenant son modèle dans les sources bibliques. Dans la représentation médiévale il s'agit du Jardin d'Eden, espace sacré et circulaire.



Les parterres de verdure du jardin de plaisance s'égaient, timidement d'abord, et de plus en plus au fil des années, de plantes ornementales, et aussi d'herbes aromatiques, voire médicinales, même dans les domaines qui possèdent un *herbularius* et un *hortulus*. Le Moyen Age, en effet, ne faisait pas la distinction entre l'utile et l'agréable. L'esthétique médiévale repose sur une équivalence entre le beau et le bon. Ces deux valeurs se confondent. La pensée symbolique favorise l'essor des plantes ornementales, d'autant qu'il existe un goût prononcé pour les couleurs très vives et les arômes forts. Ainsi, dès le XIIIème siècle, voit-on le *préau* fleurir partout : toutes les plantes se côtoyant dans le même jardin de plaisance. Les parterres de verdure fleurie, surélevés, sont maintenus par des bordures de pierre, de brique ou de bois, et seulement à la fin du Moyen Age avec des buis taillés. Le jardin est devenu un lieu agréable et charmant où l'on aime se promener, s'asseoir et écrire. Au XVème siècle, le *préau* souvent divisé par des allées perpendiculaires, fait place à un réseau de plates-bandes, disposées en forme de damier et séparées les unes des autres par des allées très étroites. C'est ainsi que ces charmantes innovations seront inspirées par un puissant courant philosophique - le néoplatonisme - dans lequel intervenaient des concepts comme le nombre, le rythme, la géométrie et des notions telles que le jeu.





### 3 - LE JARDIN DU BIEN

### 3.1. Etat des lieux

Le Jardin du Bien correspond à l'idée du Jardin clos encore appelé *Hortus conclusus*. Les lignes directrices de l'aménagement de ce jardin ont été données par Jean-Louis COUSIN, qui voulait faire de cet espace un jardin médiéval démonstratif de l'approche symbolique de l'époque. Il correspond d'une certaine manière par sa composition à l'*Herbularius* (plantes pour soigner les maux). Notons que les plantes de l'*Hortus* sont très peu présentes ici (plantes culinaires et condimentaires). Selon Monsieur COUSIN, le jardin doit représenter « la symbolique du paradis et de la géométrie ». « Il sera clos par une petite palissade tressée, qui sera elle-même couverte de nombreuses plantes grimpantes dont surtout des rosiers blancs. Les 9 carrés de légumes et de fleurs reprennent uniquement des plantes connues au XVIème, sans vraiment une spécialisation dans ce domaine. Par manque de place, ce jardin sera fortement axé sur une conception de jardin des 5 sens ». Des salles de repos (représentant les banquettes fleuries) ont aussi été organisées dans les angles du jardin et ceinturées par des petites haies d'ifs.

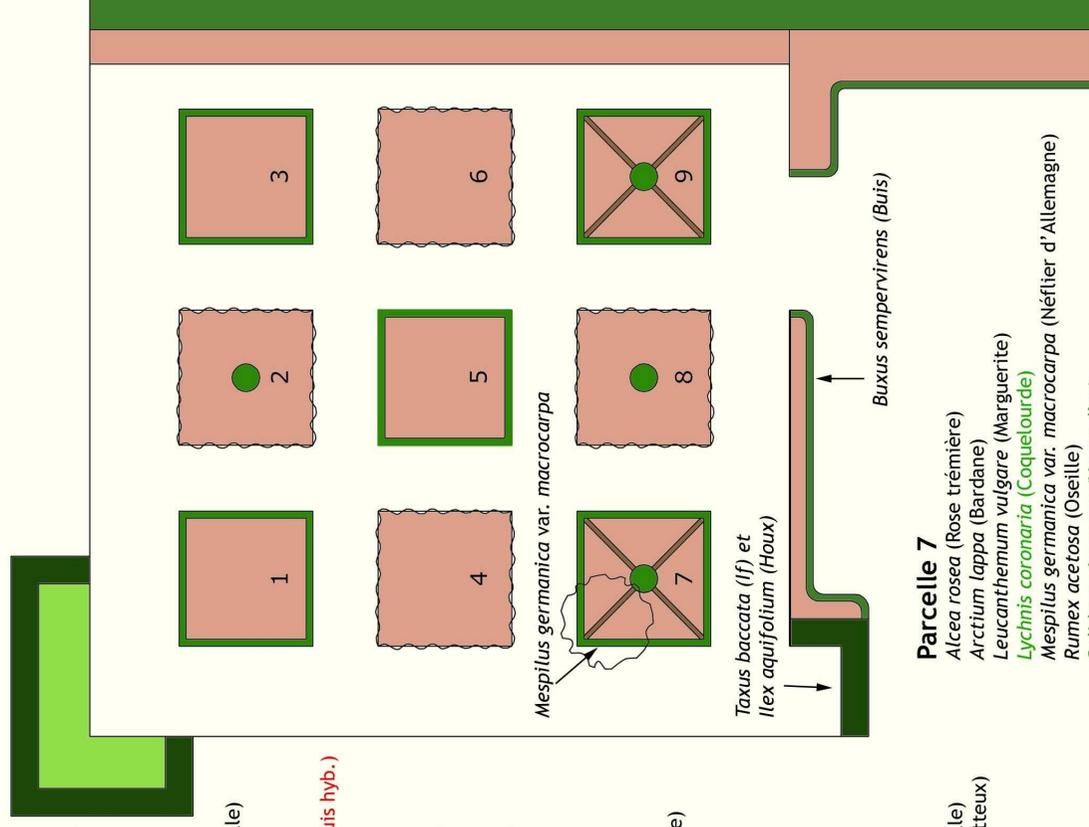


### 3.2. Inventaire de la collection végétale

L'inventaire a été réalisé le 5 novembre 2009. Du fait de la période automnale, il est possible que certaines espèces aient été omises (en particulier les annuelles et les bulbeuses éventuelles). Au total, 48 espèces de plantes herbacées ont été inventoriées (hors arbres, arbustes et variétés de rosiers) dans le jardin clos (voir liste ci-après). Trois d'entre-elles sont des plantes exotiques n'ayant jamais été cultivées au Moyen Age (plantes de Nouveau-Monde mentionnées en texte rouge). De même, certaines plantes (bien que indigènes au territoire) n'ont pas lieu d'être au jardin, car sans intérêt historique ou pédagogique (texte en vert). La suppression de celles-ci permettra d'offrir de la place aux carrés. Par ailleurs, de nombreuses plantes présentes correspondent plus à de plantes ornementales (pour le jardin bouquetier - le jardin à bouquets) qu'à des plantes bienfaitrices utilisées à l'époque (médicinales, aromatiques, condimentaires). Le plan présenté à la suite localise avec précision les plantes inventoriées et permettra plus aisément le remaniement à venir.

# Le Jardin du Bien

Inventaire de la collection existante (au 05/11/2009)



*Buxus sempervirens* (Buis) et  
*Ilex aquifolium* (Houx) →

## Parcelle 1

*Achillea millefolium* (Achillée millefeuille)  
*Aquilegia vulgaris* (Ancolie)  
*Artemisia abrotanum* (Aurone)  
*Fragaria vesca* (Fraisier sauvage)  
*Hypericum patulum* '*Hydrocot*' (*Millepertuis* *hyb.*)  
*Lavandula angustifolia* (Lavande)  
*Leucanthemum vulgare* (Marguerite)  
*Saponaria officinalis* (Saponaire)  
*Thymus* sp. (Thym à déterminer)  
*Verbena officinalis* (Verveine officinale)

## Parcelle 2

*Chelidonium majus* (Grande Chéloïdine)  
*Leucanthemum vulgare* (Marguerite)  
*Melissa officinalis* (Mélisse citronnelle)  
*Oenothera erythrosepala* (*Onagraire*)  
*Salvia officinalis* (Sauge officinale)  
*Saponaria officinalis* (Saponaire)  
*Satureja montana* (Sarriette vivace)  
*Valeriana officinalis* (Valériane officinale)  
*Vicia* sp. (Vesce à déterminer)

## Parcelle 3

*Atropa belladonna* (Belladone)  
*Clematis vitalba* (Clématite des haies)  
*Eupatorium cannabinum* (Eupatoire)  
*Inula helenium* (Grande Inule)  
*Vicia* sp. (*Vesce à déterminer*)

## Parcelle 4

*Achillea millefolium* (Achillée millefeuille)  
*Aegopodium podagraria* (Herbe aux goutteux)  
*Aquilegia vulgaris* (Ancolie)  
*Artemisia abrotanum* (Aurone)  
*Clematis vitalba* (Clématite des haies)  
*Eupatorium cannabinum* (Eupatoire)  
*Galium odoratum* (Aspérule odorante)  
*Geum urbanum* (Benôte urbaine)  
*Helianthus tuberosus* (*Topinambour*)  
*Myrrhis odorata* (Cerfeuil musqué)  
*Vicia* sp. (*Vesce à déterminer*)  
*Vinca minor* (Petite Pervenche)

## Parcelle 5

*Althea officinalis* (Guimauve)  
*Aquilegia vulgaris* (Ancolie)  
*Atropa belladonna* (Belladone)  
*Dipsacus fullonum* (Cardère cabaret des oiseaux)  
*Eupatorium cannabinum* (Eupatoire)  
*Tanacetum vulgare* (Tanaisie)  
*Valeriana officinalis* (Valériane officinale)

## Parcelle 6

*Aquilegia vulgaris* (Ancolie)  
*Dipsacus fullonum* (Cardère cabaret des oiseaux)  
*Eupatorium cannabinum* (Eupatoire)  
*Melissa officinalis* (Mélisse citronnelle)  
*Origanum vulgare* (Origan)  
*Saponaria officinalis* (Saponaire)  
*Valeriana officinalis* (Valériane officinale)  
*Verbascum chaixii* (Molène noire)

## Parcelle 7

*Alcea rosea* (Rose trémière)  
*Arctium lappa* (Bardane)  
*Leucanthemum vulgare* (Marguerite)  
*Lychnis coronaria* (Coquelourde)  
*Mespilus germanica* var. *macrocarpa* (Néflier d'Allemagne)  
*Rumex acetosa* (Oseille)  
*Solidago virgaurea* (*Verge d'or*)  
*Symphytum officinale* (Consoude officinale)

## Parcelle 8

*Arctium lappa* (Bardane)  
*Echium vulgare* (Vipérine)  
*Eupatorium cannabinum* (Eupatoire)  
*Foeniculum vulgare* 'Giant Bronze' (Fenouil)  
*Lychnis coronaria* (Coquelourde)  
*Mentha x piperita* (Menthe poivrée)  
*Rheum officinale* (Rhubarbe)  
*Salvia sclarea* (Sauge sclairée)  
*Vinca minor* (Petite Pervenche)

## Parcelle 9

*Alchemilla vulgaris* (Alchémille)  
*Aquilegia vulgaris* (Ancolie)  
*Centaurea montana* (*Centauree des montagnes*)  
*Iris germanica* (Iris d'Allemagne)  
*Paeonia officinalis* (Pivoine de Chine)  
*Symphytum grandiflorum* (*Consoude à grdes fl.*)  
*Verbascum chaixii* (Molène noire)

### 3.3. Propositions paysagères



Photo1



Photo2

La Photo 1 nous montre le Jardin du Bien dans son ensemble. L'arbre imposant (Erable plane) présent en son centre a les inconvénients d'apporter de l'ombre importante à une grande partie du jardin, et ne permet pas une bonne perception visuelle de ses dimensions. Il est donc suggéré de l'enlever avant toute réorganisation du jardin. Par ailleurs, le treillage en bois installé à l'entrée du jardin doit être prolongé dans sa partie droite (photo1). Le visiteur doit avoir la sensation de rentrer dans un Jardin clos. La photo 2 montre bien cette lacune.



Photo3

Un arbuste du genre *Cercis* est présent dans le jardin (Photo 3). Peut-être s'agit-il de l'Arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*), mais cela reste à vérifier. Celui-ci ne fut introduit dans les jardins en Europe qu'au 17<sup>ème</sup> siècle. Dans la Bible, Judas se pendit à cet arbre. Ses fleurs sont les larmes du Christ, et leur couleur, pourpre, la couleur de la honte du traître. Il faudra donc attendre pour connaître son intérêt d'être dans le jardin. Il y a aussi un Néflier, arbre fruitier d'excellence à l'époque médiévale (photo 4). Le fond du jardin (limité par un treillage en bois) est planté d'une collection de rosiers modernes et aussi de quelques fusains dorés du Japon. Ceux-ci n'ont pas leur place dans ce jardin, d'autant que de nombreuses plantes grimpantes d'intérêt pourraient prendre support à cet endroit (clématite des haies, bryone dioïque, herbe aux femmes battues, rosiers grimpants d'époque...).



Photo4



Photo5



Photo6



Photo7

Les plessis autour des parcelles sont spécifiques des jardins d'époque. Ils sont à restaurer régulièrement avec différents matériaux possibles : l'osier, le noisetier ou encore le châtaignier (Photo 6). De même, différentes matières végétales ou minérales peuvent être utilisées pour pailler les parcelles et faciliter l'entretien (paille de blé, écorce de pin, anas de lin, graviers...).

La collection végétale proposée dans les plates-bandes est à remanier, ainsi que l'étiquetage botanique qui doit être irréprochable sur le plan scientifique et riche sur le plan de l'information donnée (utilisation et vertus, période de floraison, famille botanique...). Afin de faciliter la lecture du jardin, il est conseillé de ne pas trop mélanger les plantes en essayant de planter en masse (plusieurs sujets) et bien localisées sur un plan.

### 3.4. Orientations

Connaissant l'étroitesse de ce jardin, il est proposé de se recentrer sur une thématique bien claire pour le visiteur. Tout en conservant l'esprit actuel voulu par Monsieur COUSIN (jardin clos), le Jardin du Bien doit devenir *l'Herbularius* du Château et donc présenter les « plantes à soigner » majeures de l'époque médiévale. A cette époque, ces plantes étaient récoltées dans la nature environnante. Seules les espèces rares (précieuses) ou étrangères étaient cultivées dans *l'Herbularius*. En périphérie de ce jardin, les médicinales grimpantes seront plantées au pied des treillages en bois. Les carrés seront gardés dans l'état mais la collection sera remaniée avec une présentation en masse et localisée des plantes à soigner.

**Le cahier technique présenté ci-après fait état des principales plantes à soigner de l'époque médiévale, qu'il serait intéressant de retrouver dans cet espace.**

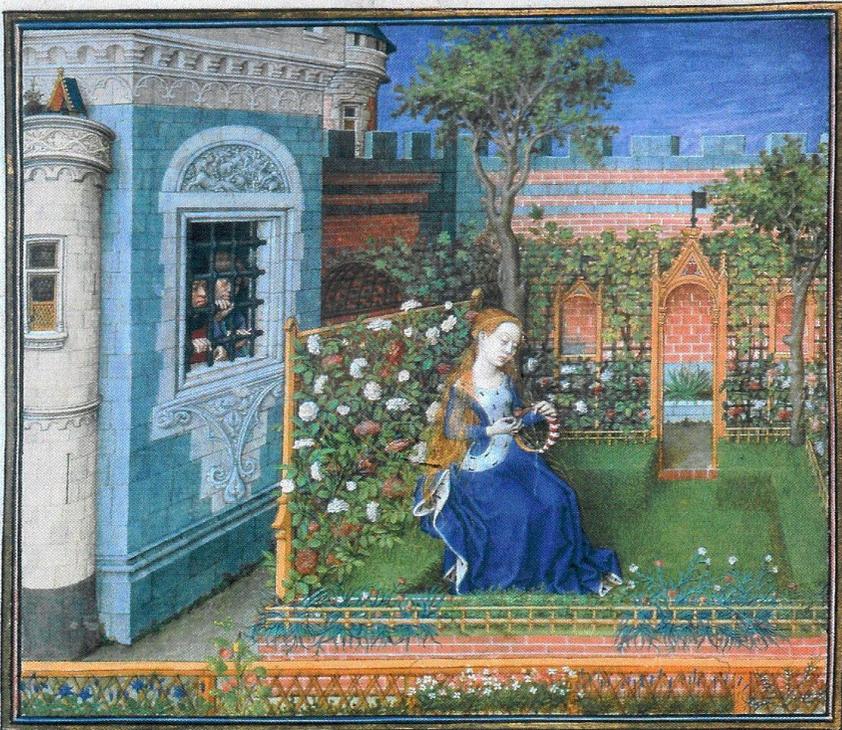
Toutes les plantes ornementales présentes dans cet espace seront transplantées dans les massifs de la Toison d'or, véritable *préau* ou encore jardin bouquetier du Château.

Les parcelles voisines de l'entrée du jardin clos pourront être dédiées aux rosiers, prisés à l'époque médiévale pour leurs qualités ornementales et médicinales (rosiers galliques, rosiers de Damas, rosiers à cent feuilles...).

Une extension devra être trouvée afin de présenter les plantes vivrières (ou culinaires) et condimentaires (et épices) utilisées quotidiennement dans la cuisine médiévale, mais aussi toutes les plantes utiles de l'époque (plantes à boissons, plantes tinctoriales, plantes de l'artisanat...). Celle-ci pourra peut-être prendre place dans un lieu assez grand proche de *l'Herbularius* et bien exposé.



Rose des Provins (*Rosa gallica* 'Officinalis')



**D**ebus montant avecques ses  
chevaux tenoit l'umbrable beste du  
ciel que porta en uoye cest adire  
que Le fouleil estoit ou siegne

#### 4 - LES MASSIFS FLEURIS DE LA TOISON D'OR

## 4.1. Etat des lieux

Cette plate-bande au pied de la Tour forte correspond à l'idée de tapis « mille-fleurs médiéval » déjà proposée par Jean-Louis COUSIN, qui voulait faire de cet espace un massif très fleuri de petites fleurs sauvages d'époque. Il correspond d'une certaine manière à l'idée de *préau* ou encore de jardin bouquetier (composé de plantes telles que l'Iris, le Lys, les Roses, les Violettes, les Pivoines, etc. cultivées pour confectionner des couronnes, fleurir des autels et fleurir les fêtes religieuses).

A ce jour, le massif de la Toison d'or est planté d'un grand nombre de plantes ornementales de plusieurs origines (achats et dons divers).

## 4.2. Inventaire de la collection végétale

L'inventaire a été réalisé le 5 novembre 2009. Tout comme pour le reste du jardin, il est possible que certaines espèces aient été omises (en particulier les annuelles et les bulbeuses éventuelles).

Au total, plus de 20 espèces de plantes herbacées ont été inventoriées (hors arbres, arbustes et variétés de rosiers) dans le jardin clos (voir liste ci-après). Neuf d'entre-elles sont des plantes exotiques ou des variétés récentes n'ayant jamais été cultivées au Moyen Age (texte rouge). De même, certaines plantes (bien que sauvages) n'ont pas lieu d'être au jardin, car ce ne sont pas de véritables plantes ornementales appréciées au Moyen Age (texte en vert).

# Massifs fleuris de la Toison d'or

Inventaire de la collection existante  
(au 05/11/2009)

## Parcelle 10

- Alchemilla mollis* (Alchémille)
- Anaphalis triplinervis* (Immortelle de l'Himalaya)
- Althea officinalis* (Guimauve)
- Aquilegia vulgaris* (Ancolie)
- Astilbe chinensis* var. (Astilbe de Chine variété)
- Centaurea dealbata* (Centaurée de Perse)
- Centaurea macrocephala* (Centaurée à grosses têtes)
- Centaurea montana* (Centaurée des montagnes)
- Crocsmia 'Lucifer'* (Crocsmia variété)
- Helleborus foetidus* (Hellébore fétide) 1 pied
- Hemerocallis* var. (Hémérocalle variété)
- Hesperis matronalis* (Julienne des dames)
- Leucanthemum vulgare* (Marguerite)
- Phalaris arundinacea 'Picta'* (Baldingère variété)
- Rosa* var. (Rosier variété)
- Rudbeckia fulgida 'Goldsturn'* (Rudbeckie variété)
- Solidago canadensis* var. (Verge d'or variété)
- Symphytum officinale* (Consoude officinale)
- Verbascum chaixii* (Molène noire)
- Verbascum thapsus* (Molène Bouillon blanc) 1 pied
- Zantedeschia aethiopica* (Arum d'Ethiopie)

10

### 4.3. Propositions paysagères

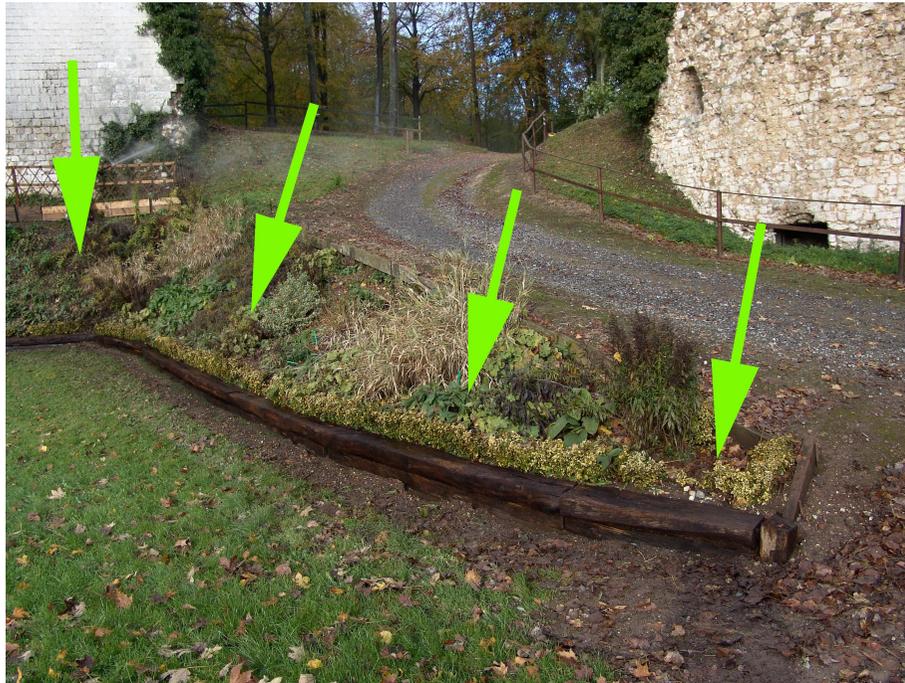


Photo8



Photo9

La Photo 8 nous montre une partie du massif fleuri au pied de la Tour forte. Cette plate-bande se révèle juste avant l'hiver assez dégarnie et montre une certaine platitude sans réelle structure verticale. Il est ici proposé de mettre en valeur l'art topiaire avec l'utilisation des ifs dans sa partie haute (les terrains accidentés sur sol calcaire se révèlent être les meilleures conditions de culture de cette espèce). L'art topiaire était déjà pratiqué durant l'Antiquité dans la Rome ancienne. D'ailleurs le mot topiaire vient du latin "*topiae*" signifiant jardin de fantaisie. Le *topiarus* était le jardinier chargé d'exécuter des sculptures végétales. Né d'un désir de maîtriser la nature, cet art marque les civilisations les plus évoluées. Le Moyen âge malgré son austérité, offre de beaux spécimens d'art topiaire réalisés avec des structures en osier permettant de faire épouser aux arbres leurs formes. Des topiaires à cet endroit auraient l'avantage de structurer l'espace, de mettre en valeur le château en arrière-plan, mais aussi s'assurer une continuité avec les ifs déjà présents sur l'autre flan voisin au pied de la tour forte (photo 9). Par ailleurs, il serait judicieux de supprimer les fusains dorés du Japon pour les remplacer par des buis ou des ifs en bordure.

## 4.4. Orientations

Tout comme les abords du jardin du Bien (avec ses rosiers d'époque), cette plate-bande doit rester le *préau* du Moyen Age (jardin à fleurs ornementales) avec toutes les plantes d'époque aux floraisons foisonnantes et aux couleurs vives et multiples. Pour ce faire, la collection actuelle doit être débarrassée de ses plantes étrangères (à la thématique) et replantée avec les plantes spécifiques et présentées en masse. De même, il est conseillé de bordurer les limites de la parcelle avec le buis et d'apporter des structures verticales au moyen par exemple de topiaires d'ifs ou de buis (taillées de différentes formes originales, par exemple en plateaux, pyramides ...).

**Le cahier technique présenté ci-après fait état des principales plantes ornementales de l'époque médiévale, qu'il serait intéressant de retrouver dans cet espace.**



## 5 - LE JARDIN D'EDEN

## 5.1. Etat des lieux

Cet espace fait référence à la perception symbolique du jardin médiéval en tant que représentation du Paradis. Cet espace voulu Jean-Louis COUSIN est l'espace le plus structuré et semble-t-il le plus apprécié des visiteurs par son originalité et sa composition. La structure de ce jardin se soumet aux principes esthétiques de la conception symbolique du Paradis et prend son modèle dans les sources bibliques « Dieu planta son jardin en Eden, du côté de l'Orient - Genèse ». Le jardin d'Eden est un espace sacré et circulaire, le cercle, symbole géométrique de la sphère, étant une figuration de l'immensité et de l'éternité. Contrairement au cercle, le carré (figure la plus parfaite) exprime le terrestre, c'est-à-dire le créé, manifestation du divin.

La fontaine centrale est la « Fontaine de vie, symbolique de l'eau élément le plus important de la Création » connotant la clarté, la propreté, la pureté, la régénération, la résurrection et constituant ainsi le motif architectural le plus important dans le jardin médiéval.



## 5.2. Inventaire de la collection végétale

Un inventaire sommaire a été réalisé, sachant que ce jardin ne faisait pas l'objet d'une mission d'étude. Néanmoins, il est important de souligner ici la présence de plantes vivaces dans les micro-parcelles d'origine récente (variétés modernes de plantes par toujours présentes à l'époque médiévale). Ainsi, il serait peut-être judicieux ici d'utiliser le panel de plantes ornementales d'époque pour fleurir ce jardin en respectant aussi la notion de représentation symbolique des couleurs (à titre d'exemple le *blanc* symbole de pureté et de virginité avec le Lys de la Madone, se référant à la Vierge ; le *vert* symbole de nature sauvage, de fertilité, du diable, des sorcières ; le *bleu* symbole du divin, des cieux ; et le *rouge* symbole de la beauté, la richesse, la puissance, la majesté ou le feu).

### 5.3. Propositions paysagères



Photo10



Photo11

L'entrée du Jardin d'Eden se trouve en toute proximité de l'entrée du domaine du château et donc de l'Accueil et de la Billetterie. C'est ici le premier regard que portera le visiteur durant sa découverte des jardins et du Château. Ainsi, celui-ci doit être surpris par l'originalité et le soin porté aux haies, topiaires et plates-bandes, etc. Pour ce faire, quelques réorganisations de l'espace sont proposées. La haie (charmille) existante doit être taillée plus haute (1,5 mètres) afin d'accentuer le sentiment de découverte du Jardin d'Eden et doit être replanté dans sa partie gauche (photo 10). Les arbres récemment tronçonnés doivent disparaître totalement (photo 11). Les topiaires telles qu'à l'entrée doivent être démultipliées sur le site (buis, ifs, houx de diverses formes et tailles). Les plates-bandes extérieures au cercle central doivent être débarrassées des nombreuses repousses d'arbres spontanées et replantées soit de topiaires soit de plantes ornementales vivaces d'époque. La symbolique de la géométrie doit être surexploitée dans cet espace (utilisations de végétaux persistants taillés). Le visiteur doit être émerveillé par le soin, l'ordre et la rigueur donnés à cet espace ; contrairement au désordre que devra faire percevoir l'espace suivant (le Jardin du Mal).



Photo12

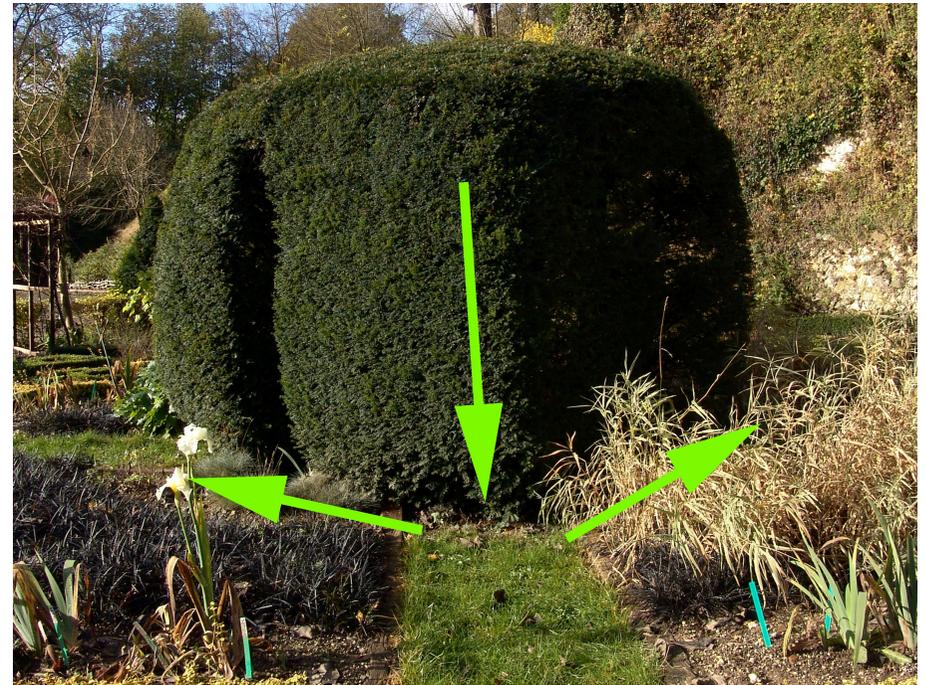


Photo13

La Photo 12 montre la présence de la Fontaine de vie au centre du Cercle symbolique du Jardin d'Eden. L'implantation d'une topiaire d'if protectrice n'a pas été faite judicieusement et ne permet son accès par le cheminement en gazon (photo 13). Il est proposé ici d'organiser un cheminement circulaire autour des ifs en matière minérale (graviers par exemple) et ceinturé de bordures végétales (plessis d'osier par exemple).

## 5.4. Orientations

Ce jardin ne doit pas faire l'objet d'une grande refonte sur le plan paysager et sur le plan de la collection. Il s'agit ici d'un lieu symbolique qui doit être agrémenté d'objets végétaux symboliques et entretenu d'une manière rigoureuse. Une allée circulaire à la fontaine doit être implantée et quelques plantes exotiques à la thématique doivent être remplacées. Une charmille doit être plantée pour séparer le Jardin d'Eden du Jardin du Mal (ce dernier ne devant être perçu qu'une fois franchi). Des ifs pourraient être plantés en contrebas du talus donnant sur ce jardin, ce qui donnerait de la dimension à l'espace.



## 6 - LE JARDIN DU MAL

## 6.1. Etat des lieux

Ce jardin du Mal fait référence à la perception symbolique de l'Enfer. Cet espace voulu Jean-Louis COUSIN est un espace représentant le chaos et le désordre. La structure de ce jardin a été voulue désorganisée avec l'implantation de plates-bandes aux formes géométriques diverses. De même, dans le même esprit a été recommandée la plantation d'une collection de végétaux épineux (rosiers, ronces..) au pied des contreforts du bastion et de plantes maléfiques, magiques et stupéfiantes relatives probablement à la sorcellerie du Moyen Age.

A ce jour, il s'agit de l'espace le plus difficile à entretenir du fait de la naturalisation de la plupart des végétaux plantés. Ce jardin ne dispose pas d'un esthétisme remarquable (même si la thématique nécessite le désordre) et ne doit pas sensibiliser et étonner le visiteur lambda à la sortie du Jardin d'Eden. Même avec une sensibilisation orale par le biais d'un animateur, ce jardin n'interpelle pas ! Il mérite mieux, et une restructuration de l'espace doit être pensée. Les collections spécialisées de végétaux (Ronces...) n'ont pas forcément lieu d'être dans cet espace historique, car ils n'intéressent que les passionnés et les spécialistes. Le jardin doit être pensé pour faire passer la dimension de l'Enfer, des pratiques de la Sorcellerie et des histoires mystérieuses de l'époque médiévale.



## 6.2. Inventaire de la collection végétale

Un inventaire des quelques plantes toxiques a été réalisé le 5 novembre 2009 (à l'exception de la collection de Ronces (*Rubus* sp.) et d'Eglantiers (*Rosa* sp.)). Les végétaux relevés sont très peu nombreux :

- *Arum italicum* (Gouet d'Italie)
- *Aconitum napellus* (Aconit casque-de-Jupiter)
- *Digitalis purpurea* (Digitale pourpre)
- *Hypericum perforatum* (Millepertuis officinal)
- *Prunella vulgaris* (Brunelle commune) - cette plante n'a pas lieu d'être présente dans cet espace

### 6.3. Propositions paysagères

Le plan masse (présenté à la suite) illustre une proposition de restauration du Jardin du Mal. Celle-ci fait table rase de l'ancien aménagement et valorise l'espace dans toute sa dimension (valorisation des contreforts du château par l'implantation de haies taillées en rideaux). La surprise est de mise dans le jardin avec des plates-bandes en demi-lunes et des arbustes traités en topiaires implantés dans les sentiers en guise de personnages (sorcières...) empêchant le franchissement de l'espace.

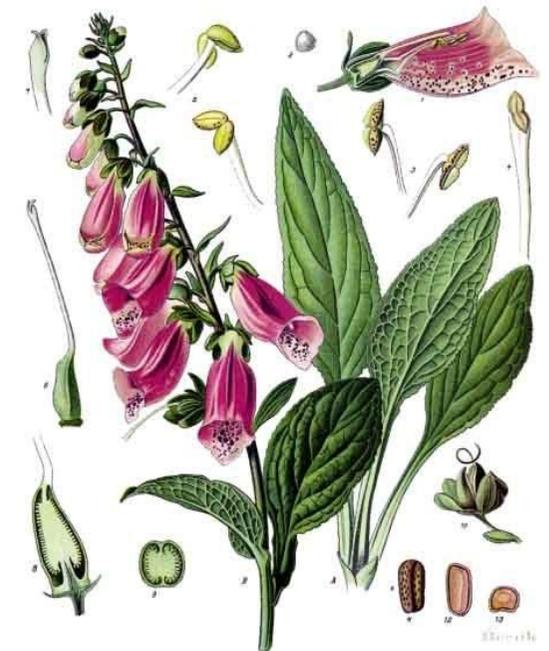
**Le cahier technique présenté ci-après fait état des principales plantes de sorcières (toxiques, maléfiques, stupéfiantes) de l'époque médiévale, qu'il serait intéressant de retrouver dans les plates-bandes du jardin.**



Belladone (*Atropa belladone*)



Aconit (*Aconitum napellus*)



Digitale (*Digitalis purpurea*)



Photo14



Photo15

La base des contreforts du château (photo 14) sera plantée d'une haie de charmes, qui une fois taillée servira à mettre de la dimension au jardin mais aussi retiendra les éboulis éventuels. Dans cette haie certains charmes seront taillés en boule à la manière de têtes de personnages. Les aménagements existants seront débarrassés de leurs plantations diverses (photo 15). Les nouveaux parcellaires seront réimplantés et bordurés de plessis d'époque médiévale.

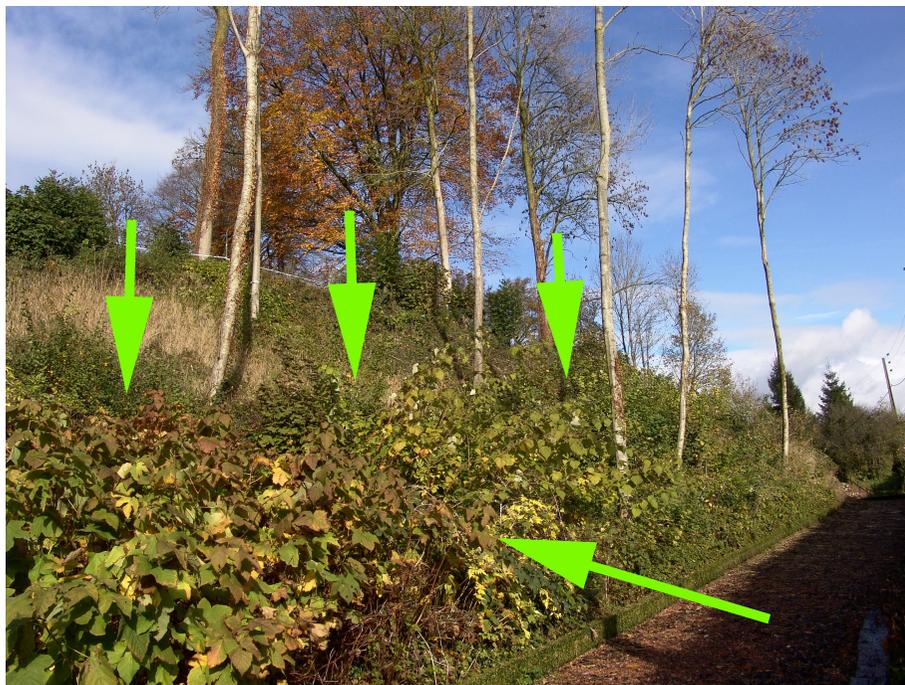


Photo16



Photo17

Un peu plus loin le talus sera nettoyé sur toute sa longueur et les bouleaux seront conservés. Un double rideau de charmille sera implanté sur toute la longueur (photo16). La collection de ronces sera soit détruite ou transplantée sur d'autres parties du domaine du château (photo 17).



Photo18



Photo19

Dans cette partie rétrécie du jardin (photo 18) à la base du talus, sera plantée la continuité de la charmille. En cette fin de jardin (photo 19), une haie ou une clôture de bois sera implantée pour que le visiteur se représente bien les dimensions du lieu, avec ensuite l'entrée dans une autre partie du domaine du château (et laissant toute place l'entrée de véhicules éventuelle).